



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service du pilotage interministériel  
et de l'aménagement du territoire

LE PREFET

Mâcon, le 21 février 2023

Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises,

Face à l'augmentation du coût de l'énergie, le Gouvernement a mis en place diverses mesures d'aide à destination des TPE et PME : « bouclier tarifaire », « amortisseur électricité » et « guichet unique d'aide gaz et électricité ». Or, il m'est remonté qu'une part non négligeable des TPE et PME du département n'ont pas encore réalisé les démarches afin de bénéficier des aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Vous trouverez, ci-joint, un logigramme et une fiche pratique rappelant comment bénéficier, selon votre situation, des aides de l'État relatives au coût de l'énergie.

Aussi, je vous invite à vérifier, dès à présent, si votre entreprise a pu enclencher toutes les aides de l'État auxquelles elle est éligible.

J'attire particulièrement votre attention sur le fait que pour bénéficier du bouclier tarifaire pour les TPE et de l'amortisseur électricité pour les TPE et les PME :

**> la seule démarche à accomplir est de vous connecter sur votre compte client de votre fournisseur d'énergie et de remplir le formulaire dédié en ligne au plus tard le 31 mars 2023** (il existe également un formulaire papier néanmoins le temps de prise en compte est plus long et donc déconseillé).

Pour les PME filiales d'ETI, les ETI ou les GE, le guichet d'aide gaz / électricité est accessible par **demande** à déposer, à réception de la facture gaz et électricité, **sur le site internet [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)**.

Enfin, pour toute question d'ordre général sur ces dispositifs ou sur le dépôt de vos demandes d'aide, vous pouvez appeler le 0 806 000 245 (appel gratuit).

Pour toute demande particulière et en cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Madame Christine COMBROUZE, conseillère à la sortie de crise, à la DDFIP de Saône-et-Loire aux coordonnées suivantes : [codefi.ccsf71@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf71@dgfip.finances.gouv.fr) ou au 03-85-39-65-06.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises, l'expression de ma considération distinguée.

*En vos assurants de la plus grande attention pour la  
aux acteurs de l'économie locale.*  
*Bien à vous.*

196 rue de Strasbourg  
71021 MÂCON Cedex 9  
Tél : 03-85-21-81-00

  
YVES SÉGUÉ